

ÉCOLE DES BEAUX — ARTS SAINT — BRIEUC



COLLER ICI
VOTRE PHOTO
OU PLACEZ-LA
EN PIÈCE JOINTE
DANS VOTRE MAIL

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024 ÉLÈVE ADULTE

MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANT A VOTRE SITUATION :

- 1^{ÈRE} DEMANDE D'INSCRIPTION
 2^{ÈME} DEMANDE D'INSCRIPTION (SI EN LISTE D'ATTENTE L'AN DERNIER)
 DEMANDE DE RÉ-INSCRIPTION

1. ATELIER(S) SOUHAITÉ(S) (Retrouvez la liste des ateliers dans la plaquette de présentation des cours publics)

	Intitulé du cours choisi	Nom de l'enseignant.e	Jour	Horaire
1-				
2-				
3-				
4-				
5-				

2. COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél professionnel :

Tél mobile : Mail :

Profession :

Catégorie socio-professionnelle : Voir références PCSP (professions et catégories socio-professionnelles) ci-après : 1 - Agriculteurs exploitants / 2 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise / 3 - Cadres, professions intellectuelles supérieures / 4 - Professions Intermédiaires / 5 - Employés / 6 - Ouvriers / 7 - Retraités / 8 - Autres personnes sans activité professionnelle).

3. AUTORISATIONS / DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR

Je soussigné·e, NOM et Prénom :

A) « DROIT À L'IMAGE »

Autorise gracieusement l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc à utiliser ma photographie numérique dans le seul but de réaliser un trombinoscope à destination des professeurs de l'établissement : OUI NON

Autorise gracieusement l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc à diffuser les photographies de ma personne prises dans le cadre de mon activité à l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc, pour les usages non commerciaux suivants : documents d'information produits par l'école (plaquette, flyer...) ; vidéos ou pages web sans objectif commercial présentant l'activité de l'école des beaux-arts (site de la mairie de Saint-Brieuc, page Facebook, Instagram ou Wikipédia de l'établissement), publications à vocation culturelle ou pédagogique : OUI NON

B) SOINS MÉDICAUX

Si mon état de santé le nécessite, j'autorise, par la présente, l'établissement à me faire administrer par toute personne formée aux premiers secours les soins de première urgence et à me faire transporter par les services d'urgence dans un établissement hospitalier : OUI NON

Nom, coordonnées téléphoniques et lien de parenté de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Eventuellement, spécificité médicale, que je pense utile de signaler :

C) TARIFS / RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et modalités d'inscription, ainsi que du règlement intérieur de l'école des beaux-arts consultable sur le site de la Ville de Saint-Brieuc : OUI NON

D) ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Je déclare sur l'honneur être couvert.e par mon assurance pour les dommages causés aux tiers :

OUI NON

E) TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

J'autorise l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc à traiter informatiquement les données fournies dans ce dossier ⁽¹⁾ : OUI NON

4. MODALITÉS DE PAIEMENT CHOISIES

Mode de paiement choisi (attention, il ne pourra pas être modifié ultérieurement) :

- Paiement de la totalité de l'année en 1 fois par chèque, espèces (300 € maximum), chèques-vacances, chèques-loisirs CAF ou carte bancaire, à réception de la facture.
- Paiement en 4 fois (décembre, février, avril et juin) par prélèvement automatique uniquement.
- NB : Le paiement en 4 fois n'est pas possible pour une facture d'un total inférieur à 100€.

Fait à , le pour l'année scolaire 2023-2024.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (COPIE PAPIER OU PDF)

ÉTAPE 1 : DEMANDE D'INSCRIPTION, À PARTIR DE JUIN

Pour tou-te-s les élèves, merci de joindre à l'envoi de ce dossier :

- Une photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier dans le cas d'une nouvelle inscription ou à joindre au format jpg si l'envoi du dossier se fait par mail à beaux-arts@saint-brieuc.fr
- Pour les élèves ayant choisi le paiement en 4 fois par prélèvement automatique, merci de joindre un mandat de prélèvement SEPA dûment rempli accompagné d'un RIB au format IBAN BIC.

Pour les élèves dont la résidence principale se situe à Saint-Brieuc, merci d'ajouter :

- La copie de l'un des justificatifs de domicile suivants de moins de 3 mois, au nom de l'élève (ou, pour les mineurs, au nom de leur parent ou tuteur) : quittance de loyer, taxe foncière, facture d'électricité ou abonnement internet.
- ou, dans le cas spécifique d'un logement à titre gracieux : une attestation sur l'honneur de la personne qui héberge l'élève, accompagnée d'un justificatif d'identité et de l'un des justificatifs de domicile cité ci-dessus au nom de l'hébergeur.

Pour les briochin-es éligibles aux tarifs réduits sur la base du quotient familial :

- Si vous êtes allocataires CAF ou MSA : une attestation de quotient familial de moins de 3 mois
- Si vous n'êtes pas allocataires CAF ou MSA : dernier avis d'imposition. Si le couple est en union libre ou avec enfant en garde alternée : avis d'imposition des deux parents.

NB : sans justificatif de quotient familial ou de revenus, le tarif de la tranche 10 sera appliqué.

Le tarif défini au moment de l'inscription n'est pas révisable en cours d'année.

Pour les briochin-es éligibles aux tarifs « 2^e élève d'une même famille », merci d'ajouter :

- Une photocopie du livret de famille présentant le lien de parenté des élèves ou de autre document faisant foi (attestation de PACS, certificat de vie commune ou attestation de concubinage). Merci de préciser ici les noms et prénoms des élèves concernés :

ÉTAPE 2 : VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour les élèves, payant par prélèvement automatique, l'inscription est validée par l'envoi d'une confirmation de l'administration une fois le dossier traité et validé.

Pour les élèves ayant choisis un autre mode de paiement, l'inscription est validée après réception du règlement des frais d'inscription (payables à réception de la facture) :

- soit en espèces, CB, chèques vacances ou chèques loisirs CAF à l'accueil des beaux-arts (1^{er} étage) ;
- soit par chèque à l'ordre du Trésor public, à envoyer à l'adresse suivante : École des beaux-arts / Mairie de Saint-Brieuc, Place du Général de Gaule CS72365, 22023 Saint-Brieuc Cedex 1.

1)- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES. L'administration de l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc recueille et traite, via le présent dossier, des données à caractère personnel à des fins de gestion de votre inscription. Ces informations sont conservées à compter de leur dépôt pendant une durée d'un an. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les destinataires des données sont les personnels habilités de l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc et ses tutelles (direction des affaires culturelles de la Ville de Saint-Brieuc, ministères de la Culture et de l'Éducation). Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits, auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place du Général de Gaule, CS 72365 – 22023 Saint-Brieuc Cedex 1 ou par mail à cette adresse : beaux-arts@saint-brieuc.fr ou auprès de cil@cdg22.fr, adresse où est joignable le délégué à la protection des données. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A) Identification du créancier



Ville de Saint-Brieuc
ICS : FR08ZZZ8589B9
Place du Général de Gaule, CS72365
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
France

(A)

Mandat de domiciliation européenne SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier (A) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte (B) conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez d'un droit à un remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Tous les champs sont obligatoires.

B) Identification du débiteur (à compléter par le débiteur)

NOM, Prénom : (Max. 70 caractères)

Adresse : (Max. 70 caractères)

Code postal : Commune :

Numéro de compte (IBAN) :

Code BIC de votre banque : (max 11 caractères)

(B)

Fait le (date) : à (lieu) :

Nom du signataire (débiteur) :

SIGNATURE DU DÉBITEUR¹ :

¹ Le débiteur doit faire parvenir ce mandat au créancier accompagné d'un RIB

5. DECHARGE DE RESPONSABILITE (À REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES ELEVES S'INSCRIVANT EN «ATELIERS LIBRES» OU «ATELIER GRANDS ELEVES»

Je soussigné-e, NOM et Prénom :

Date de naissance :

déclare, par la présente, assumer tous les risques de participation à toutes les activités menées par l'École des beaux-arts de Saint-Brieuc dans le cadre des cours « ateliers libres » et « grands élèves », tel qu'à titre d'exemple et non limitatif, tout risque pouvant résulter de la négligence des personnes ou entités, d'équipements ou biens dangereux ou défectueux qu'ils possèdent, entretiennent ou contrôlent.

Je certifie que je suis en bonne forme physique, que je suis suffisamment préparé ou formé pour participer à cette activité et qu'aucun professionnel qualifié de santé ne m'a conseillé de ne pas y participer. Je certifie qu'il n'y a aucune raison ou problème lié à la santé qui m'empêche de participer à cette activité. Je reconnais que cette décharge de responsabilité pourra être utilisée par les organisateurs de l'activité à laquelle je pourrai participer et qu'il régira mes actions et responsabilités lors de ladite activité.

Compte tenu de ma candidature et afin de pouvoir participer à cette activité, je prends les engagements suivants à mon nom et celui de mes exécuteurs testamentaires, mes héritiers, mes proches parents, successeurs et ayants droit :

1. Je libère de toute responsabilité, y compris, mais sans s'y limiter la responsabilité liée à la négligence qui peut entraîner mon décès, invalidité, blessures, dommages corporels, vol ou action en tout genre qui peut m'arriver y compris pendant le trajet vers et depuis cette activité, l'École des beaux-arts de Saint-Brieuc ainsi que ses dirigeants, employés, bénévoles, représentants et agents, ainsi que les organisateurs de l'activité, les sponsors et les bénévoles;

2. Je m'engage à ne pas poursuivre juridiquement les personnes ou entités mentionnés dans ce paragraphe pour toute responsabilité ou réclamation découlant de la participation à cette activité, que ce soit causé par négligence ou pas. Je reconnais que l'École des beaux-arts de Saint-Brieuc et ses dirigeants, employés, bénévoles et représentants **ne sont pas** responsables des erreurs, omissions, actions ou manquements de toute personne menant une activité spécifique pour leur compte.

Je consens par la présente à recevoir le traitement médical jugé utile en cas de blessure, d'accident et / ou maladie au cours de cette activité.

Le formulaire de décharge de responsabilité et de dégageement de responsabilité doit être interprété au sens large pour fournir une décharge et une renonciation dans les limites maximales permises par la loi en vigueur.

Je certifie avoir lu ce document et comprendre pleinement son contenu. Je suis conscient.e qu'il s'agit d'une décharge de responsabilité et d'un contrat et je le signe de mon plein gré.

Fait à , le pour l'année scolaire 2023-2024.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :